

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®
POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

REGION LORRAINE
Bulletin technique n° 3 du 4 mars 1999

Colza

La reprise de végétation est amorcée.

Charançon de la tige

Le vol n'a débuté que très faiblement dans la région de Lunéville (54). Il faut attendre le retour du beau temps pour une véritable sortie.

Surveiller attentivement les cuvettes en ayant pris soin de les positionner au sommet de la végétation.
Ne pas traiter dans l'immédiat.

Utiliser la cuvette jaune et identifier le gros charançon de la tige

- Placer à 10 m de la bordure de la parcelle, près d'un ancien champ de colza.
- Remplir d'eau et de quelques gouttes de mouillant.
- Le fond de la cuvette suit le niveau supérieur de la végétation.
- Réaliser 2 relevés par semaine.



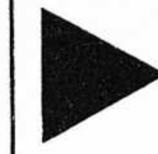
Critères de reconnaissance :
- Long de 2,6 à 4 mm,
- Extrêmités des pattes noires,
- Corps gris foncé.



Régulateurs de croissance

L'emploi d'un régulateur de croissance au printemps est à réserver aux parcelles à risque de verse caractérisées par :
- la sensibilité variétale : Capitol, Corniche, Adélie, Coktail, Olara, etc...
- un peuplement voisin ou supérieur à 60 pieds/m²,
- une disponibilité en azote excessive.

Produit utilisable : Parlay C 1,25 l + mouillant de type LI 700 ou Transit ou Elwis, l'Agral n'étant pas homologué pour cet usage.
Conditions d'application : l'application est possible dès maintenant en reprise de végétation engagée - en ciblant une période poussante - et avant le stade D1 (boutons floraux accolés cachés par les feuilles).



Piétin verse :
Risque très faible.
Colza :
Surveiller.

Blé

Piétin verse

L'évolution du risque piétin en Lorraine, indiquée par le modèle TOP, reste toujours faible à très faible, du niveau de la campagne 1996-97 (graphique 1). Le risque est le plus élevé dans les parcelles à précédent blé (graphique 2). la date de levée ne semble pas avoir d'incidence. (voir graphiques p. 2).

Service Régional de la Protection des Végétaux
38, rue Sainte Catherine
54043 NANCY CEDEX
☎ : 03.83.30.41.51
Fax : 03.83.32.00.45

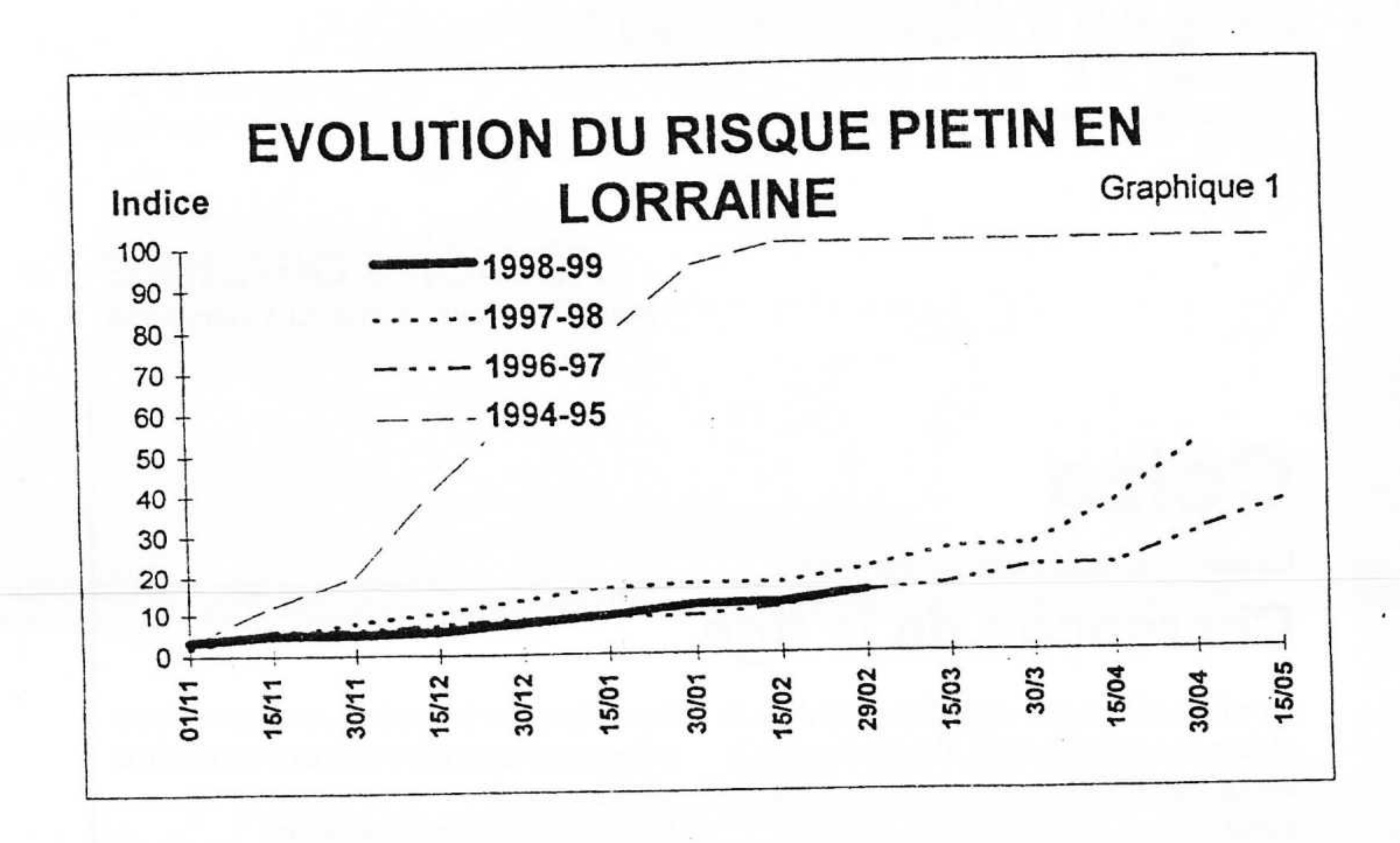
Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de Lorraine

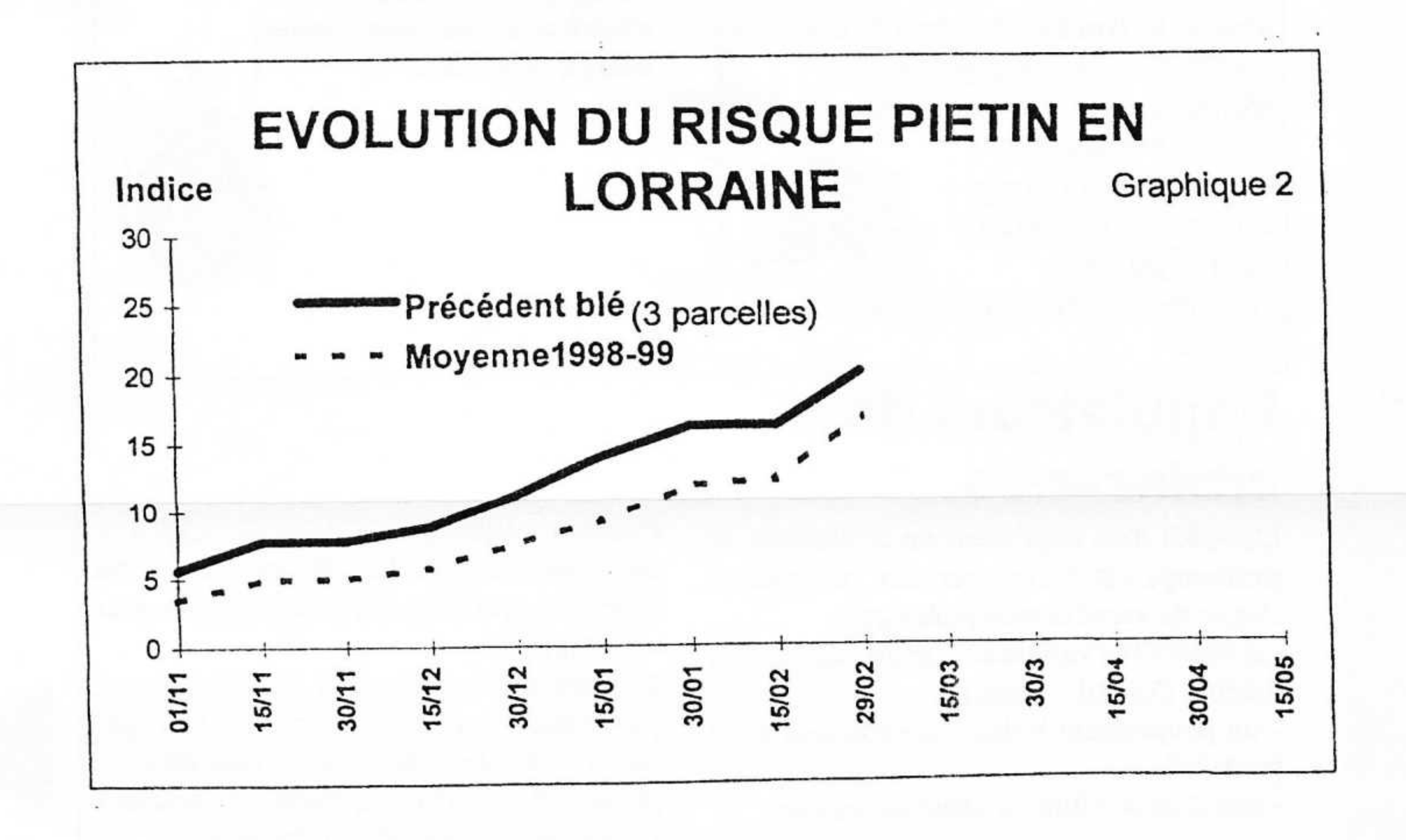
Le Directeur-Gérant :
D. VERBEKE

Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 2011 AD
ISSN n° 0980-8507

Abonnement annuel : 380 F







Attention : Si vous ne vous êtes pas réabonné pour l'année 1999, cet avertissement est le dernier que vous recevrez.